

Cfdt:

**SCHNEIDER
ELECTRIC**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**1^{ER} SYNDICAT
EN FRANCE**

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.



TOUT CE QUE
VOUS DEVEZ SAVOIR SUR

SEI-SEF

11 Janvier 2023

NAO 2023 : 1ères propositions de la Direction « Irrespectueuses et honteuses »

Les Organisations Syndicales représentatives (**Cfdt**, FO, CFTC et CFE/CGC) étaient convoquées mercredi 11 Janvier pour échanger sur leurs revendications salariales. Une deuxième réunion est prévue le 17 janvier.

Dans un contexte inflationniste qui perdure avec peu de visibilité sur les prochains mois, **il est indispensable d'octroyer une enveloppe salariale « cohérente » surtout quand l'entreprise réalise de très bons résultats économiques depuis plusieurs années.**

L'année 2022 sera encore record pour Schneider Electric grâce à l'implication de vous tous.

Tous vos représentants ont défendu, chacun avec ses spécificités, une enveloppe d'augmentations générales pour tous et des augmentations individuelles pour récompenser **votre travail.**

Pour la **Cfdt**, les revendications sont :

Une enveloppe globale de plus de 7% a répartir de la manière suivante :

- Une **AG pour les Ouvriers & ATAM de 5,3%**, pour compenser l'inflation moyenne à fin décembre de 5,22%. A savoir que cette donnée (l'inflation moyenne) a été retenue par la Direction l'année dernière.
- Une **AG pour les Ingénieurs et Cadres de minimum 3,5%**. Actuellement, Il est important de garantir une AG pour les cadres surtout quand environ 20% d'entre eux en moyenne ne bénéficient pas d'augmentations individuelles.
- Une **AI de 2% minimum pour les OATAM** et de **3,8% pour les I&C** (écart de 1,8% entre les 2 catégories équilibré par les 1,8% d'écart au niveau des AG).
- Revalorisation des primes et du SMSE (Salaire Mini SE).
- Une clause de revoyure pour faire le point en milieu d'année 2023 sur le contexte économique et inflationniste.

Après plus de 2h d'échanges, la Direction a présenté ses premières propositions.

Un budget de **3,7%** réparti de la manière suivante :

- Pour les Ouvriers et ATAM : **AG de 2% et AI de 1,6%**.
- Pour les I&C : **AG (« exceptionnelle » pour la Direction) de 1,3% et AI de 2,3%**.
- Un budget Egalité H/F de 0,1%.

Avec une date de versement au 1^{er} avril 2023.

Pour la **Cfdt**, c'est inacceptable et honteux de proposer un budget salarial aussi maigre. Cela ne couvre même pas l'inflation et les efforts fournis par tous. **Nous considérons cela comme une provocation.**



+ D'INFOS SUR : cfdt-schneider-electric.fr